

BOURSE DE COLLEGE ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

Cette demande s'effectue désormais **en ligne** via le site du Rectorat de Bordeaux.

Une adresse mail est nécessaire pour accéder aux Téléservices

☐ Si vous n'en possédez pas, merci de contacter le collège afin qu'un dossier papier vous soit remis.

Vous devez vous munir des documents suivants nécessaires à la saisie en ligne :

- **votre code d'accès aux Téléservices** (*remis par votre enfant*)
- **votre avis d'impôt 2015 sur les revenus de l'année 2014** (*document reçu en septembre 2015*)

Procédure : Accéder au [site du RECTORAT](#). Rubrique « c'est pratique » (colonne de droite) et Scolarité Services.

1/ Vérifier votre état civil, adresse, dans la rubrique « **fiche de renseignements** »

2/ Cliquer sur **BOURSE DE COLLEGE**. Vous êtes dans la rubrique « **Déposer un dossier** »

3/ Cliquer sur Récupérer en ligne mes informations fiscales PUIS indiquer votre numéro fiscal et la référence de votre avis ET cocher obligatoirement la case « Je donne mon consentement ... » VALIDER

Les informations fiscales sont directement transmises.

4/ D'autres rubriques peuvent apparaître en fonction de votre situation familiale.
VALIDER TERMINER

5/ Confirmation et estimation du droit de bourses. VALIDER.

Pour toute question ou aide à la saisie, contacter le service Intendance du collège